



Escroquerie/abus de confiance achat véhicule  
usurpation d'identité

-----  
Par marketfranje

Bonjour

J'ai signé une promesse de vente avec un vendeur pour un véhicule , avec acompte de 11000?.J'avais tous les papiers envoyé par mail : carte grise, CI, kbis, facture d'achat., RIB.. j'ai tout vérifié sur internet, tout correspondait. J'ai donc fait confiance. Il s'est rétracté et ne m'a pas rendu l'argent. Le soir même je vous la même annonce avec un autre nom. Mr Olivier Lair, le vrai propriétaire de cette voiture (et des papiers) vend ce véhicule 42000?. Quelqu'un l'a contacté, il a envoyé à cette personne tous les papiers(ci carte grise...) et photos, cette dernière les a utilisés pour créer un autre annonce et escroquer deux personnes dont moi. J'ai déposé plainte et j'ai été en contact depuis avec Mr Lair qui a aussi déposé plainte.

Peut on déposer une plainte commune?

Comment peut on faire accélérer les choses car il va s'enfuir avec notre argent et on ne le reverra plus jamais?

Quel recours auprès de la banque?

Suis je en droit de réclamer la vente effective du véhicule au vrai propriétaire étant donné que j'ai signé une promesse de vente à son nom avec tous ses papiers d'identité et versé un acompte ou puis je lui réclamer les 11 000??

Dois je porter plainte avec constitution de partie civile?

Puis je demander des dommages et intérêts?

Je vous remercie

Mme Blanc